

Lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Les Méchins tenue à la salle municipale, le lundi 11 novembre 2014 à 19h40, à laquelle étaient présents :

Monsieur Alain Dugas, maire
Monsieur Rosaire Gauthier, conseiller au siège # 1.
Monsieur Clément Marceau, conseiller au siège # 2
Monsieur Gaston Bouchard, conseiller au siège # 3
Monsieur Marcel Guillemette, conseiller au siège # 4
Monsieur André Isabel, conseiller au siège # 5
Monsieur Benoît Frenette, conseiller au siège # 6

Madame Lyne Fortin Directrice générale et secrétaire-trésorière, était aussi présente.

Formant quorum sous la présidence de M. Alain Dugas maire, la séance débuta.

2014-280 RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION.

Attendu que tous les membres du conseil municipal sont présents, en conséquence il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. André Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil municipal renonce à l'avis de convocation et que les points à l'ordre du jour sont les suivants :

- Loisirs de Les Méchins Inc. – Subvention de \$ 2 331,07.
- Groupe Verreault – Entente.
- Levée de l'assemblée.

2014-281 LOISIRS DE LES MÉCHINS INC. – SUBVENTION DE \$ 2 331,07.

Attendu que la municipalité de Les Méchins avait budgété un montant de \$ 18 000,00 pour aider Les Loisirs de Les Méchins;

Attendu qu'il reste un solde de \$ 2 331,07 du budget en question;

En conséquence, il est proposé par M. Rosaire Gauthier, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu sur division :

Pour : Rosaire Gauthier, Marcel Guillemette, Clément Marceau, André Isabel et Benoît Frenette.

Contre : Gaston Bouchard.

Que la directrice générale est autorisée à remettre un chèque au montant de \$ 2 331,07 aux Loisirs de Les Méchins Inc.

2014-282 GROUPE VERREAULT – ENTENTE POUR ENTREPOSAGE AU DÉPÔT EN TRANCHÉE.

Attendu que le Groupe Verreault ont fait une demande à la municipalité pour l'entreposage de certains équipements à notre dépôt en tranchée;

Attendu que la municipalité est d'accord et qu'une entente signée devra être faite entre le Groupe Verreault et la municipalité de Les Méchins et cette entente spécifiera les exigences de la municipalité.

En conséquence, il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. André Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité conclût une entente avec Le Groupe Verreault et que M. Alain Dugas maire et Mme Lyne Fortin Directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer au nom de la municipalité de Les Méchins.

2014-283 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

Il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

Alain Dugas, maire

Lyne Fortin g.m.a. Directrice générale et
secrétaire-trésorière